



Acta fabula
Revue des parutions
vol. 10, n° 7, Août-Septembre 2009
Mémoires & littérature
DOI : <https://doi.org/10.58282/acta.5174>

Les lieux de l'histoire : écriture, sources & témoignage

Thibaud Lanfranchi



Christian Jouhaud, Dinah Ribard et Nicolas Schapira, *Histoire, littérature, témoignage. Écrire les malheurs du temps*, Paris : Gallimard, coll. « Folio histoire », 2009, 405 p., EAN 9782070314288.



Pour citer cet article

Thibaud Lanfranchi, « Les lieux de l'histoire : écriture, sources & témoignage », *Acta fabula*, vol. 10, n° 7, « Mémoires & littérature », Août-Septembre 2009, URL : <https://www.fabula.org/revue/document5174.php>, article mis en ligne le 24 Août 2009, consulté le 20 Avril 2024, DOI : 10.58282/acta.5174

Les lieux de l'histoire : écriture, sources & témoignage

Thibaud Lanfranchi

L'histoire a, en tant que discipline universitaire, connu une position fédératrice voire hégémonique dans le champ des sciences sociales durant l'essentiel du XX^e siècle. Discipline authentiquement « scientophage », elle a toujours su résister aux assauts de voisines moins anciennes, utilisant à son profit leurs meilleurs concepts et prouvant ainsi qu'elle demeurait la clef de voûte des sciences sociales. Toutefois, la fin du XX^e siècle, essentiellement à partir des années 1980, a vu s'effriter une bonne partie des certitudes de la recherche historique dans ce qui a été parfois appelé la « crise de l'histoire »¹. Cette période fut alors marquée par un retour prononcé des historiens vers le document et se trouve inscrite dans un mouvement plus général qui les porte actuellement à un intérêt renouvelé pour le texte compris dans toutes ses dimensions. Incontestablement, l'ouvrage de Christian Jouhaud, Dinah Ribard et Nicolas Schapira se situe dans la continuité de ce paradigme ; il est sous-tendu par une conception réflexive de l'histoire, entendue non seulement comme réflexion sur des sources, mais également histoire de ces sources et de leur utilisation par le discours historique². Le titre est de ce point de vue révélateur : *Histoire, littérature, témoignage*. Se dessine ici une triade familière aux sciences sociales mais à laquelle manque pourtant un élément : la mémoire. Elle y manque car, comme le précise la conclusion³, l'ouvrage souhaite justement sortir du cadre contraignant d'une triple opposition devenue topos : histoire et littérature ; histoire et mémoire ; littérature et témoignage. Cette triple opposition a donné lieu à des débats sans fins dans lesquels l'ouvrage ne souhaite pas entrer. Au contraire, son ambition est de proposer un cheminement neuf permettant l'économie de ces couples contraints

¹ Il n'entre pas dans l'objet de ce compte-rendu d'exposer les tenants et aboutissants de cette période de remise en question disciplinaire. On pourra se reporter à F. Bédarida (éd.), *L'Histoire et le métier d'historien en France*, Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1995 ; G. Noiriel, *Sur la « crise » de l'histoire*, Paris : Belin, 1996 ; R. Chartier, *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétude*, Paris : Albin Michel, 1998 ; « Critical Pragmatism, Language and Cultural History : On Roger Chartier's *On the Edge of the Cliff* », *French Historical Studies*, 21, 2, 1998, p. 213-264 ; « A Crisis in History ? On Gérard Noiriel's *Sur la « crise » de l'histoire* », *French Historical Studies*, 21, 3, 1998, p. 383-414 ; « Inquiétudes et certitudes de l'histoire », *Le Débat*, 103, janvier-février 1999, p. 130-168 ; J.-P. Ruano-Borbalan, *L'histoire aujourd'hui : nouveaux objets de recherche, courants et débats, le métier d'historien*, Auxerre : Éditions Sciences humaines, 1999 et Fr. Dosse, *L'Histoire en miettes. Des Annales à la nouvelle histoire*, Paris : La Découverte, nouvelle éd., 2005.

² Cf. M. Gauchet, « Changement de paradigme en sciences sociales ? », *Le Débat*, 50, mai-août 1988, p. 165-170 et « L'élargissement de l'objet historique », *Le Débat*, 103, janvier-février 1999, p. 131-147.

³ Cf. Chr. Jouhaud, D. Ribard et N. Schapira, *Histoire, littérature, témoignage. Écrire les malheurs du temps*, Paris : Gallimard, Folio histoire, 2009, p. 338-339.

dont la capacité heuristique se serait en quelque sorte épuisée. Cet itinéraire a pour origine deux questions principales : comment met-on par écrit une expérience vécue et comment les historiens utilisent-ils — aussi bien pour réfléchir que pour écrire — cette mise par écrit dans des documents littéraires au sens large du terme ? Cette double interrogation porte en elle la clef de la problématique centrale du livre : ce qui caractérise tous ces documents, c'est qu'ils sont écrits⁴. Or, la mise par écrit ne correspond pas à la simple rédaction d'une chronique fidèle mais est d'abord et avant tout une expérience d'écriture qui suppose nécessairement des choix opérés par le rédacteur.

L'idée suivante est donc proposée au lecteur : s'interroger sur les pratiques d'écritures permettrait de dépasser les oppositions évoquées et d'engager l'analyse des sources textuelles sur de nouvelles bases, *a priori* plus fécondes. Cela suppose cependant deux remises en question majeures exposées dès l'introduction. D'une part, il importe de revenir sur la ligne de partage très stricte qui sépare actuellement littérature et sources non-littéraires ; la littérature étant en fait souvent assimilée à la fiction voire simplement au roman⁵. D'autre part, les analyses du livre aboutissent bien souvent — de manière implicite ou explicite — à une extension de la notion d'auteur. C'est au travers de cette seconde remise en question que se fait jour le problème du témoignage et de sa valeur. Il s'agit de ne plus considérer les sources autrement que comme des témoignages, ce qui vaut déjà reconnaissance d'une forme de subjectivité. Cela a, en outre, de fortes implications épistémologiques puisque selon que le rédacteur sera considéré comme un simple scripteur ou comme un véritable auteur, l'utilisation de son témoignage s'en trouvera nécessairement modifiée⁶. Ainsi, l'ouvrage interroge les procédés d'écriture des textes du passé mais aussi ceux par lesquels ces textes sont intégrés à l'écriture des historiens. Il entend par là saisir la mise en récit historique à partir de la place accordée aux documents écrits, en particulier l'usage des citations et leurs effets. Pour cela, les auteurs — tous spécialistes de l'époque moderne⁷ — ont pris pour fil rouge les « malheurs du temps » non dans une perspective synthétique mais avec la plus modeste ambition de les employer comme terrain d'expérimentation pour la validité de leurs hypothèses. L'ouvrage se présente alors sous une forme très didactique. Introduction et conclusion sont claires et résument

⁴ Cf. Chr. Jouhaud, D. Ribard et N. Schapira, *op. cit.*, p. 11.

⁵ Cf. Chr. Jouhaud, D. Ribard et N. Schapira, *op. cit.*, p. 11-13 et p. 342-344.

⁶ Le travail sur la notion d'auteur reste implicite dans l'introduction et se manifeste plus fortement dans le cours du texte. Cf. Chr. Jouhaud, D. Ribard et N. Schapira, *op. cit.*, p. 13-17 ; p. 129-137 ; p. 151-160 ; p. 212-216 ; p. 304-317 et p. 342-344.

⁷ Christian Jouhaud est directeur d'étude à l'E.H.E.S.S. et directeur de recherche au C.N.R.S., spécialiste d'histoire socio-culturelle du XVIII^e siècle français. Dinah Ribard est maître de conférence à l'E.H.E.S.S. et spécialiste d'histoire intellectuelle de l'époque moderne. Nicolas Schapira, enfin, est maître de conférence à l'Université de Marne la Vallée et est également spécialiste d'histoire sociale et intellectuelle du XVIII^e siècle. Outre des liens personnels (Christian Jouhaud fut par exemple le directeur de thèse de Nicolas Schapira), tous font partie du Groupe de recherche interdisciplinaire sur l'histoire du littéraire (Grihl).

parfaitement leurs positions. Le développement s'organise en six chapitres thématiques qui proposent un parcours implicite dont la logique repose sur le statut des documents étudiés : depuis des sources explicitement littéraires (les « Mémoires » au chapitre I et un roman au chapitre II) jusqu'aux documents d'archives (chapitre VI) en passant par toute une gamme de sources textuelles au statut *a priori* intermédiaire (chapitres III, IV et V) avant de ressaisir le tout en conclusion.

Littérature et histoire : un compagnonnage fécond mais délicat

Ainsi, le premier chapitre s'attache à un type d'écrits souvent mobilisé par les historiens : les « Mémoires ». Il est cependant d'emblée affirmé la volonté d'interroger la pertinence même de ce genre tel qu'ordinairement compris. En effet, pour l'époque moderne et à la suite de Marc Fumaroli⁸, il s'en est fixé une vision canonique que l'on peut ainsi résumer : un genre aristocratique par définition ; qui connaîtrait une évolution parallèle à celle de la noblesse ; qui témoignerait donc de la condition nobiliaire d'Ancien Régime mais également de l'évolution des rapports de cette noblesse à l'État ; qui serait composé d'écrits systématiquement rédigés « à distance », c'est-à-dire à la fin de la vie de leurs auteurs, d'où la crédibilité de textes adressés à la postérité par des personnages n'attendant plus rien. En fait, il y a là une véritable construction intellectuelle dont la force est perceptible dans sa capacité à agir sur l'historiographie ultérieure, ce dont témoignent exemplairement les écrits de Pierre Nora⁹. Les auteurs procèdent alors à une déconstruction de cette vision classique à partir d'exemples précis permettant d'en dévoiler les faiblesses. Ainsi en va-t-il des *Mémoires* de Bassompierre, texte écrit durant sa captivité à la Bastille et qui, pour M. Fumaroli, constituent un parangon des « Mémoires » de la haute noblesse sous Henri IV et Louis XIII. L'analyse de sa parution et de son succès immédiat dans les années 1660 — époque où l'on assiste à un fort engouement pour ce genre auquel il est alors assimilé —, celle de la polémique avec Scipion Dupleix et celle du texte même et de ce qu'il révèle des états d'âmes du prisonnier vont pourtant à l'encontre de cette idée. On peut y lire une « gazettisation »¹⁰ de l'ouvrage signe de l'évolution de Bassompierre et de la nature profonde du texte : un journal de prison dont l'économie générale est informée par l'incarcération de son auteur. Dans la lignée de ce premier exemple, le suivant heurte de front l'idée d'une unité sociologique des auteurs de « Mémoires ». Il s'agit en effet des *Mémoires* du négociant Jean Maillefer. Son ouvrage, qui a bien statut de *Mémoires*, met essentiellement en scène son expérience quotidienne puisqu'il y présente les avantages qu'il a procuré à sa ville, souligne ses qualités de

⁸ Cf. M. Fumaroli, *La Diplomatie de l'esprit. De Montaigne à La Fontaine*, Paris : Hermann, 1994.

⁹ Cf. P. Nora, « Les Mémoires d'État. De Commyne à de Gaulle », dans P. Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, t. II, *La Nation*, vol. 2, 1986, p. 355-400.

¹⁰ Cf. Chr. Jouhaud, D. Ribard et N. Schapira, *op. cit.*, p. 55.

bâtitteur et de père qui compensent sa non-participation à la vie publique du fait d'une surdit   pr  coce, et   tablit de fait son utilit   tout en faisant de son r  cit une « entreprise continue de fa  onnement d'une identit   sociale ». Il «   crit en marchand »¹¹    la fois pour formaliser son identit   et la transmettre, ce qui aboutit    un ouvrage qui brouille les fronti  res entre livre de raison et « M  moires ». Le troisi  me exemple montre, lui, combien ce genre s'av  re aussi   tre une construction   ditoriale en se fondant sur le texte des *M  moires* de Valentin Conrart. Le r  cit consacr   par ce premier secr  taire de l'Acad  mie fran  aise    la Fronde n'a en effet aucun caract  re autobiographique. Il est pourtant baptis   *M  moires* lors de sa publication en 1825 dans le volume 48 de la « Collection des M  moires relatifs    l'histoire de France depuis l'av  nement d'Henri IV jusqu'   la paix de Paris conclue en 1763 »¹². Il s'agit donc d'une publication dans une collection importante et    une p  riode charni  re pour la cristallisation du corpus des « M  moires » en un objet bien d  fini qui montre comment le texte de Conrart est interpr  t   comme relevant de cette cat  gorie d'  crits. Enfin, le chapitre s'ach  ve par l'analyse des M  moires du cardinal de Retz. L   aussi, dans un premier temps, l'entreprise   ditoriale est frappante : intitul   au d  part *Vie du cardinal de Retz*, le texte n'est devenu *M  moires de Monsieur le Cardinal de Retz* qu'apr  s sa premi  re impression en 1717, apr  s la mort de l'auteur. Surtout, en prenant appui sur un passage des *M  moires*   galement narr   chez Gourreau de la Proust  re (le conclave de 1655), les auteurs montrent combien, tout en se pr  sentant comme tr  s «    distance », la narration de Retz est en fait particuli  rement construite de fa  on    lui donner un r  le   clatant. La d  monstration globale, tr  s convaincante, prouve bien l'artificialit   d'un genre qui gagnerait      tre repens   et dans lequel chaque texte m  rite en fait bien souvent un examen beaucoup plus soigneux.

   partir de l  , l'usage des textes litt  raires par les historiens ne para  t plus pouvoir se faire tel quel et cette d  licate question fournit la transition vers le chapitre II. L   encore, le choix est fait d'appuyer la d  monstration sur l'analyse d'un cas pr  cis : l'usage de *la Vie de mon p  re* de R  tif de la Bretonne par Emmanuel Le Roy Ladurie et la pol  mique qui s'en est suivie entre l'historien et Georges Benrekassa¹³. En

¹¹ Cf. Chr. Jouhaud, D. Ribard et N. Schapira, *op. cit.*, p. 63-64.

¹² Cette vaste collection (78 volumes) fut publi  e de 1820    1829 sous la direction de Claude-Bernard Petitot et Louis Monmerqu  . Elle s'inscrit pleinement dans le large mouvement de publication de grandes collections de sources qui marqua tout le XIXe si  cle en Europe.

¹³ Cf. E. Le Roy Ladurie, « Ethnographie rurale du XVIIIe si  cle : R  tif,    la Bretonne », *Ethnologie fran  aise*, nouvelle s  rie, II, 3-4, 1972, p. 215-252. Ce texte a fait l'objet de nombreuses republications dont les r  f  rences sont donn  es dans Chr. Jouhaud, D. Ribard et N. Schapira, *op. cit.*, p. 355-356 mais dont on doit citer la principale : « Du social au mental : une analyse ethnographique » dans G. Duby et A. Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale*, t. II, *L'  ge classique des paysans (1340-1789)*, Paris :   ditions du Seuil, 1975, p. 443-503. Cf.   galement M. Duchet et E. Le Roy Ladurie, « Histoire et litt  rature. Questions de m  thode », *Dix-huiti  me si  cle*, 5, 1973, p. 49-58 ; G. Benrekassa « Le typique et le fabuleux : histoire et roman dans la *Vie de mon p  re* », *Revue des sciences humaines*, XLIV, 172, octobre-d  cembre 1978, p. 31-56 ; P. Testud, « Culture et cr  ation litt  raire. Le cas de R  tif de la Bretonne », *Dix-huiti  me si  cle*, 18, 1986, p. 85-97.

effet, un chapitre entier de *l'Histoire de la France rurale* est bâti sur l'œuvre de Rétif de la Bretonne. G. Benrekassa avançait cependant quatre critiques principales contre le travail d'E. Le Roy Ladurie¹⁴ : une critique de l'édition choisie qui est fortement contestable ; une critique de l'absence de réflexion sur la nature langagière et scripturaire de ce document ; une critique de la non-explicitation du rapport entre cette source et le savoir historique mobilisé pour valider le récit de Rétif ; et, enfin, une critique de la non prise en compte des conditions historiques d'énonciation et de réception du roman. G. Benrekassa lui reprochait donc une méconnaissance générale de la « réalité de la littérature ». Rétif n'est pas le peintre du monde paysan et il doit impérativement être remis dans son contexte. Pour G. Benrekassa, *la Vie de mon père*, serait un des textes dont Rétif se sert pour régler les rapports qu'il entretient à sa propre trajectoire sociale : il est donc « partie prenante de l'évolution historique de la société dans laquelle son propre mouvement s'inscrit » et ne saurait être vu comme sa simple représentation¹⁵. La polémique a le mérite de soulever l'aspect problématique d'un postulat implicite d'E. Le Roy Ladurie : pouvoir utiliser le texte de Rétif comme un témoignage. Si les auteurs pensent que c'est effectivement possible, cela ne peut et ne doit se faire qu'au prix d'efforts méthodologiques totalement absents d'une démarche ladurienne présentant au contraire de graves biais. La question du « lieu social » de l'écriture n'est absolument pas posée alors qu'elle a de très importantes conséquences sur le plan de l'analyse¹⁶. Surtout, dans un second temps, la démonstration a le mérite de rappeler l'arrière-plan idéologique de la lecture ladurienne de Rétif : le débat sur les origines de la Révolution française. Contre la thèse de Saint-Jacob sur la violence des rapports sociaux dans les campagnes bourguignonnes, Rétif sert à montrer l'idée d'un bonheur paysan au XVIII^e siècle qui serait une nouveauté opposable aux crises sociales. Du même coup, une telle approche est utilisée pour attaquer l'historiographie dite « marxiste » de la Révolution et permet la mise en avant du caractère contingent de l'événement révolutionnaire¹⁷. Ce qui est alors en jeu, au-delà des questions sur l'utilisation possible du texte littéraire comme source, c'est

¹⁴ Cf. Chr. Jouhaud, D. Ribard et N. Schapira, *op. cit.*, p. 91-94 dont nous reprenons le très clair exposé.

¹⁵ Cf. Chr. Jouhaud, D. Ribard et N. Schapira, *op. cit.*, p. 93.

¹⁶ Cf. Chr. Jouhaud, D. Ribard et N. Schapira, *op. cit.*, p. 101-103 où il est montré à partir de l'édition de l'autobiographie de Pierre Prion par E. Le Roy Ladurie et O. Ranum que ce travers n'est pas une exception.

¹⁷ Cf. P. de Saint-Jacob, *Les Paysans de la Bourgogne du Nord au dernier siècle de l'Ancien Régime*, Paris : Les Belles Lettres, 1960. L'interprétation de la Révolution française a provoqué, avant même la célébration du bicentenaire, mais encore plus depuis, une abondante littérature tournant principalement, en France, autour de l'opposition entre l'historiographie « jacobine » (ou « marxiste ») et l'historiographie « révisionniste ». On pourra se faire une idée du débat en consultant M. Vovelle, « L'historiographie de la Révolution française à la veille du bicentenaire », et « Historiographie de la Révolution (II) », *Annales historiques de la Révolution française*, 272, 1988, p. 113-126 et 273, 1988, p. 307-315 ; A. Rey, *Révolution. Histoire d'un mot*, Paris : Gallimard, 1989 ; « Two Forums ; The Origins of the French Revolution : a Debate/François Furet's Interpretation of the French Revolution », *French Historical Studies*, 16, 4, 1990, p. 741-802 ; J. Guilhaumou, « Un débat franco-américain autour de la Révolution française », *Dix-huitième siècle*, 30, 1998, p. 245-256 ; et E. J. Hobsbawm, *Aux armes historiens. Deux siècles d'histoire de la Révolution française*, Paris : La Découverte, 2007.

donc bien l'écriture même de l'historien. Le Roy Ladurie fait de Rétif un témoin et de son texte un témoignage pour décrire le bonheur paysan mais il le fait au prix d'un grave détournement de sens : le bonheur présent dans le texte — celui d'être père et protecteur de son village — est transformé en bonheur paysan tandis que Rétif en vient à incarner la force d'une société paysanne qui parvient à produire ses propres intellectuels. Une telle opération est évidemment très problématique puisque le parcours personnel de l'écrivain est oublié. En outre, même si, effectivement, Rétif, comme d'autres, cherche à donner une représentation la plus fidèle possible de ce monde paysan, les moyens qu'il utilise et sa position sociale nouvelle d'écrivain parisien font qu'elle ne peut être acceptée comme authentique.

L'ouvrage va alors plus loin en montrant comment Le Roy Ladurie s'appuie sur la dynamique du récit de Rétif — Edme Rétif est une version améliorée de son père — pour prouver sa propre interprétation du changement historique que constitue au XVIII^e siècle l'amélioration de la condition paysanne. Il consacre par là l'agrégation du texte rétifien à un corpus plus général de témoignages sur le monde paysan issu — comme pour bien des « Mémoires » — d'opérations éditoriales postérieures. Il le fait bien évidemment pour servir sa démonstration mais cela aboutit à une sorte de « coproduction par l'écriture d'un XVIII^e siècle imaginaire », issu de « la négociation entre l'imaginaire rétifien et l'idéologie ladurienne »¹⁸. Or, ce XVIII^e siècle produit par l'écriture transforme assez profondément sa source tandis que Le Roy Ladurie adopte une écriture enjouée qui se veut *mimésis* de celle de Rétif. En outre, cet artefact scripturaire n'est pas un supplément mais constitue au contraire un des principaux points d'appui de la démonstration. C'est évidemment problématique car cette lecture de Rétif est fautive. L'ouvrage rappelle alors qu'il faut cesser de lire ce texte comme une synthèse sur l'évolution du XVIII^e siècle car c'est d'abord une œuvre sur la figure paternelle. Ce chapitre, particulièrement dense, mais aussi un des plus intéressants de l'ouvrage, expose concrètement les pièges et les travers de l'écriture historique.

Histoire, témoins et témoignages : (d)écrire l'événement

Après ces arrêts assez prolongés sur les problèmes posés par des textes explicitement littéraires, l'ouvrage entame un parcours en trois chapitres sur des documents de statut plus incertain. Le sous-titre prend dès lors tout son sens puisque les textes étudiés sont tous unis par leur thématique : la description des malheurs du temps, avec un premier chapitre consacré à la ville d'Étampes pendant et après la Fronde. En effet, cette ville qui avait accueilli l'armée des frondeurs s'est retrouvée, après cette crise, ruinée et ravagée. Son cas n'en demeure pas moins intéressant en ce qu'il a engendré une grande variété d'écrits visant à rendre

¹⁸ Cf. Chr. Jouhaud, D. Ribard et N. Schapira, *op. cit.*, p. 139.

compte de l'événement et à fabriquer un discours adapté à la situation qui mette en avant l'impuissance de la ville et ses souffrances pour mieux la disculper en une forme d'invention de discours politique. Là comme ailleurs, la démarche s'appuie sur différents exemples. C'est d'abord le cas de Pierre Baron, maire d'Étampes au moment du siège et auteur de « La Prise d'Étampes », long poème latin où il essaie de défendre l'attitude de la ville en la présentant comme plus victime qu'actrice. Un autre écrit, bien plus étrange, est ensuite convoqué : *les Restes de la guerre d'Étampes* de René Hémard. Il s'agit en fait d'un recueil de poèmes dont l'épître dédicatoire est tout à fait significative car c'est là que l'auteur fait le lien entre ses poèmes et la guerre. Hémard s'y dépeint en figure impuissante, identifiant son destin à celui de la ville et mobilisant des arguments similaires à ceux de Baron. C'est d'autant moins anodin qu'une analyse précise des deux personnages montre qu'ils sont en réalité des proches. La reconstitution minutieuse du parcours de René Hémard — personnage inconnu par ailleurs — a ici le mérite de bien suggérer à quel point le choix fait de publier son ouvrage et le choix même de l'éditeur sont significatifs¹⁹. À côté de ces documents, les sources administratives sont également utilisées et témoignent à leur tour de la rupture opérée à Étampes par la guerre. L'analyse du nouveau registre de délibération mis en place à partir de 1653 frappe d'abord par l'irrégularité de sa tenue selon les époques. On y trouve ainsi peu d'éléments de 1653 à 1658, des notations éparses ensuite, puis une grande masse d'informations de 1667 à 1670. Cela témoigne bien sûr de ce que la tenue de ces registres n'est « ni évidente ni formalisée au XVII^e siècle »²⁰. C'est un choix d'écriture qui ne peut être vu comme un complément de témoignage objectif et qu'il faut donc traiter de la même façon que les autres textes évoqués jusque là. Or, ce registre se trouve être très largement de la main d'Hémard et ses notations sont comparées à celles des autres scribes ! Tout l'intérêt de la démonstration réside dans la mise en évidence des processus d'écritures au travers desquels ces différents discours s'élaborent. Négliger ces procédés ou les choix qui les motivent revient à se couper des moyens de compréhension de ces sources. L'ouvrage invite ainsi à saisir la mise en place d'une tradition d'usage de l'écriture à des fins politiques via la recontextualisation de l'auteur et de ses choix d'écriture. Lire ces textes comme de simples témoignages est donc une simplification abusive. Dans le cas étudié il y a bien un auteur qui cherche à passer pour un simple témoin en raison des buts politiques qu'il poursuit. Lui rendre son statut, c'est se donner les moyens d'une analyse authentique de son témoignage.

Ces thématiques sont approfondies dans le chapitre suivant au travers de la problématique de l'écriture de la peste et de la mort. Le chapitre est construit à

¹⁹ Cf. Chr. Jouhaud, D. Ribard et N. Schapira, *op. cit.*, p. 155-160.

²⁰ Cf. Chr. Jouhaud, D. Ribard et N. Schapira, *op. cit.*, p. 161.

partir de sources sur la grande peste lyonnaise de 1628 et sur la mort de Louis XIII, ces deux dimensions étant travaillées en parallèle. La première partie se fonde essentiellement sur l'article consacré à l'époque par le *Mercure François* à la peste. Son intérêt tient à la nature composite d'un texte formé de trois grandes parties : un premier récit de peste, une ordonnance du bureau de la santé, puis une autre narration de la peste par le jésuite Jean Grillo. Il y a donc un dispositif spécial puisque deux textes narratifs encadrent une source administrative. En outre, les deux textes narratifs ne fonctionnent pas de la même façon comme en témoigne l'épisode des « engraisseurs »²¹. Par ailleurs, ces récits utilisent des figures frappantes qui laissent voir la dimension foncièrement littéraire qu'ils peuvent prendre. Le meilleur exemple en est le récit intitulé : « Catherine fille morte de la peste à Nivelles ». Ce texte offre à la lecture une figure peu réaliste mais très significative car elle est mise en situation dans une sorte de fable chrétienne où elle incarne l'*exemplum* parfait du beau comportement face à la mort. Le choix de la littérature peut donc aussi correspondre à une construction mentale et être « un moyen d'aborder la question du malheur en lui donnant corps dans une histoire, et de la poser ainsi en dehors des seuls cadres de pensée de la théologie, de la médecine ou de la morale »²². Incidemment il offre une foule de renseignements si on le lit pour ce qu'il est et dans le bon contexte puisqu'il montre comment les attitudes devant la mort sont indissociables de l'acte d'en rendre compte. Dès lors, pour faire témoigner ces récits, il faut se donner les moyens de percevoir le geste d'auteur qu'il y a derrière. On retrouve des questionnements identiques à propos de la « double mort » de Louis XIII : on craignit son décès une première fois en 1630 et il ne mourut réellement qu'en 1643. Pour 1630, nous disposons encore d'une narration dans le *Mercure François* et, pour 1643, du récit d'un de ses valets de chambre : Marie Du Bois. Dans le premier cas, il s'agit là aussi d'un texte très élaboré comportant six morceaux emboîtés. La relation qui en résulte tend à ériger la mort du roi en cérémonie royale, en événement politique et le saisit tout particulièrement comme chrétien. Dans le cas du témoignage de Du Bois, le récit s'attache surtout à laisser paraître la qualité de monarque de Louis XIII et la dimension quasi surhumaine de la personne royale : il expose ainsi, admiratif, le mystère d'une force royale qui continue de s'incarner dans un corps agonisant. Là aussi, ce valet fait alors autant œuvre d'écrivain que de témoin.

S'exprime ici, au travers de ces exemples, la pleine continuité de conception des auteurs entre ces deux chapitres. Le lecteur se retrouve en effet face à des sources qu'il serait possible de prendre pour de simples témoignages. Pour autant, l'analyse des dispositifs et des contextes d'écriture ainsi que de la position sociale des

²¹ Cf. Chr. Jouhaud, D. Ribard et N. Schapira, *op. cit.*, p. 198-204.

²² Cf. Chr. Jouhaud, D. Ribard et N. Schapira, *op. cit.*, p. 210.

auteurs change diamétralement l'usage que l'on peut en faire. Au travers de la démonstration, point déjà nettement ce qui ne sera affirmé explicitement que plus loin : cette double volonté de réaffirmer une position auctoriale forte et, dans le même temps, de brouiller la frontière entre ce qui est littéraire et ce qui ne l'est pas. Car on ne doit pas voir ces sources comme de simples dépositaires d'une réalité passée qu'elles se seraient contentées d'enregistrer, mais comme le lieu même où cette réalité s'élabore. L'expérience vécue et l'expérience racontée sont les deux faces d'une même réalité liées par l'expérience d'écriture à laquelle il importe de rendre toute son importance. On touche bien évidemment au cœur de l'ouvrage et, ici, l'héritage d'un certain nombre de problématiques — dont le « linguistic turn » — est obvie²³.

Tout cela achève de prendre forme dans le chapitre V de l'ouvrage consacré à la famine de 1661-1662. Pour cela, trois sources essentielles sont confrontées selon une démarche identique à celle des deux précédents chapitres : les *Mémoires pour l'instruction du dauphin*, généralement attribués à Louis XIV, les *Mémoires* de Marie Du Bois et, enfin, des brochures issues du militantisme chrétien. Dans le premier cas, l'aspect le plus frappant est que la famine et les victimes sont assez vite reléguées au second plan pour laisser place au véritable événement : l'intervention du roi dont le succès n'est pas questionné mais présumé. La mort elle-même disparaît du récit et on ne parle que de « désolation », mot plus neutre, tandis que la personne royale occupe tout l'espace et tire le récit vers sa morale politique : un grand malheur n'est pas forcément dénué d'utilité s'il permet de révéler la nécessité de la domination politique ordinaire et de la justifier. C'est toute la représentation du roi en bon pasteur et en bon père de famille qui apparaît ici en filigrane. À l'inverse, dans le texte de Du Bois, les victimes sont bien plus présentes. Toutefois, en dépit de détails plus nombreux, il ne s'agit pas, là non plus, d'un témoignage pur et simple pour au moins trois raisons : Du Bois commence par évoquer ses propres malheurs ; il insiste ensuite sur la figure de Françoise le Moyne qui apparaît comme particulièrement charitable dans un récit clairement inspiré des Écritures ; enfin, l'action du roi est passée sous silence au profit de la mise en scène de l'organisation par Du Bois et certains de ses voisins d'une charité publique à grande échelle. Ce dernier point n'est évidemment pas sans rapport avec sa position sociale et ces activités portent en elles une certaine vision de la communauté villageoise qui s'exprime ici très fortement²⁴. Cette vision ainsi qu'un certain nombre de pratiques

²³ Sur ce courant historiographique fort peu évoqué dans le livre, cf. R. Rorty, *The Linguistic Turn. Recent Essays in Philosophical Method*, Chicago : University of Chicago Press, 1967. Pour se faire une idée de la controverse autour de ces thèses, on consultera R. Chartier, « Le monde comme représentation », *Annales ESC*, novembre-décembre 1989, n° 6, p. 1505-1520 ; G. Eley, « De l'histoire sociale au tournant linguistique dans l'historiographie anglo-américaine des années 1980 », *Genèses*, 7, 1992, p. 163-193 ; S. Cerruti, « Le linguistic turn : un renoncement », dans J. Boutier et D. Julia (dir.), *Passés recomposés. Champs et chantiers de l'Histoire*, Paris : Autrement, 1995, p. 230-231 ; B. Lepetit (dir.), *Les Formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, Paris : Albin Michel, 1995 et G. Noiriel, *op.cit.*

sociopolitiques sont au cœur de ce récit de la famine car l'organisation par Du Bois de la charité publique — liée à des pratiques de dévotions issues de la contre-réforme — ne va pas sans contestations. En cela, le témoignage de ce valet de Louis XIII constitue donc une source particulièrement précieuse à de multiples niveaux : sur la famine proprement dite, sur les sociabilités villageoises traditionnelles, sur l'impact des organisations caritatives catholiques nouvelles mais aussi sur les conceptions de son auteur. Toutefois, cela n'est possible que si l'on saisit bien les choix d'écritures du témoin. Restent enfin les brochures issues de ce même militantisme chrétien post tridentin qui exposent le plus directement le récit des atrocités de la famine. Elles le font là aussi avec une ambition très nette — attirer l'attention du politique — et un certain succès puisqu'elles remontent jusqu'à Colbert²⁵. On retrouve dans ce cas la mise en œuvre d'un usage délibéré et réfléchi de l'écrit à des fins politiques.

Histoire et écriture : le cas des archives

L'ultime chapitre va au bout de la démarche et clôt le parcours en se tournant plus directement vers les documents dits « d'archives ». Toujours au travers du filtre des malheurs du temps, la réflexion se tourne alors vers la question de l'expression du tragique dans ces sources, vers la possible pénétration de formes littéraires dans des textes qui sont censés en être très éloignés et vers l'usage que les historiens en font. L'ouvrage isole pour cela deux tendances historiographiques. Si l'une étudie ces sources en recourant au savoir des formes littéraires, l'autre se focalise plutôt sur les faits qu'on y trouve. L'analyse de la première prend pour point de départ les brochures militantes des compagnies catholiques de charité. Or ces textes offrent des caractéristiques génériques assez marquées qui sont souvent étudiées par les historiens. Cela pourraient paraître comme une forme très rigoureuse de critique des sources, pourtant, ce faisant, l'étude historique tend à délaissier le fait que ces procédés visent à renforcer le témoignage et que c'est cette volonté de témoigner qui prime. De la sorte, la nouveauté historique que constitue une politique d'écriture et de publication se donnant les moyens d'atteindre les responsables disparaît. Un certain nombre de documents issus du monde judiciaire offrent des cas similaires. Qu'il s'agisse des lettres de rémission (comme celle d'Hélène Gillet), des mémoires et factums rédigés par des avocats désireux d'expliquer l'histoire de leurs clients, ou des arrêts de condamnation, on se trouve à chaque fois en présence de ce qui ressort a priori de la catégorie « non-littéraire » mais, qui, à l'analyse, se révèle avoir une généalogie bien plus complexe. Pour ne prendre ici que le cas des factums d'avocats, au delà de leur aspect très écrit, il est absolument impossible de s'y intéresser sans poser la question — historique sans aucun doute

²⁴ Cf. Chr. Jouhaud, D. Ribard et N. Schapira, *op. cit.*, p. 261-265.

²⁵ Cf. Chr. Jouhaud, D. Ribard et N. Schapira, *op. cit.*, p. 268 et 301.

— de la signification de leur très large publication. Là aussi, la première tendance historiographique tend à effacer cette dimension au profit de l'analyse purement littéraire. Or, si elle a incontestablement son importance, elle déplace tout de même fortement la portée de la source et conduit à ce que les auteurs appellent une « déshistoricisation ». Il s'agit donc certes de traces écrites, formalisées par une écriture mais elles contiennent bien plus : un usage nouveau de l'écriture qui vise à être diffusé et donc lu. C'est cette nouveauté — centrale — qu'il importe d'analyser.

S'y ajoute alors le cas des archives judiciaires et policières qui pose des problèmes identiques. La seconde historiographie évoquée se penche sur ces documents d'abord et avant tout pour les faits qu'ils contiennent. Toutefois, l'ouvrage cherche ici à montrer que, si elle ne mobilise pas directement la littérature comme objet d'analyse, elle n'en est cependant pas si éloignée ne serait-ce que parce qu'elle l'utilise comme instrument de compréhension du passé. Il se fonde pour cela sur les travaux d'A. Farge dans lesquels la littérature est en fait constamment mobilisée pour mieux appréhender le passé, ce qui « suppose une conception de la littérature comme moyen ou lieu de communication entre cultures »²⁶. Pour finir, les auteurs analysent les travaux de Nicole et Yves Castan sur le fratricide de Ganges, occasion de revenir sur des sources telles que des chroniques et des « Mémoires », mobilisées par ces historiens. Ce qui est donc mesuré et vu avec attention au travers de ces exemples c'est qu'aussi bien dans les sources littéraires que dans les sources archivistiques, procédés et politiques d'écritures sont présents. On ne trouve dans les sources que ce qu'elles mettent elles-mêmes en écriture. Il est donc absolument nécessaire de prendre la mesure de leur mise en forme et de ne pas se contenter de reproduire les catégories de pensée qui y sont formulées.

L'ouvrage se clôt ainsi sur un chapitre qui reprend bien les grandes lignes de force de la réflexion. Le parcours proposé est, au final, incontestablement intéressant même si — en dépit d'une focalisation sur la problématique de l'écriture — les principales idées avancées sont sans doute moins neuves que ce qu'une première lecture pourrait laisser paraître. Ainsi, la question des rapports entre histoire et littérature est posée depuis un certain temps²⁷. De même, l'idée d'une nécessaire contextualisation a beaucoup occupé les historiens, par exemple pour l'histoire des idées et l'histoire des concepts²⁸. Enfin, la réflexion sur l'écriture (des sources ou des historiens) est également assez ancienne²⁹. C'est en réalité peu important car les exemples proposés et la façon de procéder — en réunissant ces problématiques

²⁶ Cf. Chr. Jouaud, D. Ribard et N. Schapira, *op. cit.*, p. 317-322.

²⁷ Outre le « linguistic turn », on pensera notamment aux travaux d'H. White rapidement évoqués en introduction pour s'en démarquer et notamment à « The Historical Text as Literary Artifact », *Clio*, 3, 3, 1974, p. 277-303 et *The Content of the Form. Narrative Discourse and Historical Representation*, Baltimore et Londres : The Johns Hopkins University Press, 1987.

autour de la question centrale de l'écriture — sont convaincants. Toutefois ces multiples exemples sont à la fois une qualité puisqu'ils servent la clarté de l'exposé, et un défaut car leur trop grand nombre finit par noyer toute véritable ambition théorique. En effet, si les pistes explorées sont tout à fait stimulantes, on peut regretter qu'un certain nombre de concepts et d'idées ne soient pas plus fortement interrogées. En particulier, deux notions assez souvent mobilisées auraient mérité une attention plus soutenue. Celle de genre dans un premier temps³⁰. En effet, si la ligne de partage entre ce qui, dans les sources, est littéraire et ce qui ne l'est pas doit être entièrement revue, pourquoi ne pas revenir plus en détail sur cette notion de genre et tester son éventuelle applicabilité aux sources historiques à partir d'une nouvelle conceptualisation ? La notion d'auteur, ensuite, pourtant centrale³¹. Là aussi, alors que l'idée d'un besoin d'extension du statut d'auteur traverse l'ouvrage de part en part, on ne peut que regretter que les réflexions de la critique littéraire à ce sujet ne soient pas davantage mobilisées. À ce titre, ce livre n'est pas un véritable ouvrage théorique. Par ailleurs — et au même titre d'ailleurs que la *microstoria* italienne — la démarche pose un problème capital à l'historien. Comme le reconnaissent les auteurs, ce type d'approche de la source rend impossible un travail sur une grande quantité de documents et à grande échelle en raison du temps nécessaire à la bonne décortication des textes³². Si tout historien de l'antiquité ne pourra qu'être sensible à une telle approche qui lui est nécessairement familière en raison d'une quantité disponible de sources beaucoup plus réduites que pour les autres périodes historiques, la douloureuse et lancinante question d'un éventuel abandon de tout projet d'histoire globale n'en demeure pas moins posée. On se heurte cependant là à un défi épistémologique plus large qui participe d'ailleurs à plus d'un titre des doutes traversés actuellement par la discipline historique. Il n'en demeure pas moins que la démarche des auteurs pose quelques problèmes et il n'est sans doute pas anodin qu'une très grande partie des éléments qui leur servent d'exemples soit des sources sur lesquelles ils ont déjà eu

²⁸ Cf. les travaux de l'école de Cambridge en histoire des concepts : J. Guilhaumou, « L'histoire des concepts : le contexte historique en débat », *Annales HSS*, 56e année, 3, 2001, p. 685-698 et encore récemment, M. Bevir, « The Role of Contexts in Understanding and Explanation », dans H. E. Bödeker (éd.), *Begriffsgeschichte, Diskursgeschichte, Metapherngeschichte*, Göttingen : Wallstein, 2002, p. 159-208.

²⁹ On pensera en particulier aux travaux de M. de Certeau, *L'Écriture de l'histoire*, Paris : Gallimard, 1975 ou *Histoire et psychanalyse entre science et fiction*, nouvelle édition revue, Paris : Gallimard, 2002 ; mais aussi plus généralement à ceux de P. Ricœur.

³⁰ Pour une première approche de cette notion, on pourra consulter J.-M. Schaeffer, *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?*, Paris : éditions du Seuil, 1989 ainsi que le cours d'A. Compagnon intitulé « La notion de genre » consultable sur le site internet de Fabula à l'adresse <http://www.fabula.org/compagnon/genre.php>.

³¹ Sur cette question, on se reportera à M. Foucault, « Qu'est-ce qu'un auteur ? », *Bulletin de la société française de philosophie*, 63e année, 3, juillet-septembre 1969, p. 73-104 (repris dans *Dits et écrits*, I, 1954-1969, p. 789-821) ; au cours d'A. Compagnon, « Qu'est-ce qu'un auteur ? », consultable sur le site internet de Fabula à l'adresse <http://www.fabula.org/compagnon/auteur.php> ; ainsi qu'à F. Jannidis, G. Lauer, M. Martinez et S. Winko (éd.), *Texte zur Theorie der Autorschaft*, Stuttgart : Reclam, 2000.

³² Cf. Chr. Jouhaud, D. Ribard et N. Schapira, *op. cit.*, p. 190-191 où la comparaison est d'ailleurs explicite avec « les belles années des grandes thèses régionales ».

à travailler³³. Demeure cependant une batterie de questionnements fondamentaux et une passionnante plongée dans la France d'Ancien Régime qui rappelle ces propos de W. Benjamin : « l'histoire est l'objet d'une construction dont le lieu n'est pas le temps homogène et vide, mais le temps saturé d'"à-présent" »³⁴.

³³ À titre d'exemple, on pourra noter que Chr. Jouhaud a beaucoup travaillé sur la Fronde ou encore que N. Schapira a fait sa thèse sur Valentin Conrart.

³⁴ W. Benjamin, « Sur le concept d'histoire », dans *Œuvres*, III, Paris : Gallimard, 2000, p. 439.

PLAN

AUTEUR

Thibaud Lanfranchi

[Voir ses autres contributions](#)

Courriel : thibaudlanfranchi@hotmail.fr